

Constitution française, Constitution polonaise
Réflexions à l'occasion d'un anniversaire

23 novembre 2018, Palais du Luxembourg

P R O G R A M M E D U C O L L O Q U E

9 h 15 - 10 h 00 Accueil des participants. Discours introductifs

Jean-Pierre Sueur

Pierre Allorant

-

10 h 00 - 11 h 20 1^{ère} séance. La constitution face à l'internationalisation du droit

Présidence : Ermanno Calzolaio

Roman Kwiecień, *Is there a final arbiter of constitutionality in the European Union? The supremacy / primacy issue revisited*

Nicolas Haupaïs, *Le droit international vu des archives du Conseil constitutionnel*

Pierre-François Laval, *Internationalisation du droit, constitution et asile : que reste-t-il de l'asile constitutionnel ?*

Débats

-

11 h 20 - 11 h 40 Pause-café

-

11 h 40 - 12 h 40 2^{ème} séance. La constitution économique et environnementale

Présidence : Pierre Serrand

Piotr Szwedo, *La notion de développement durable dans le droit constitutionnel*

Cédric Guillerminet, *La Constitution économique du 4 octobre 1958 ou les fondements économiques de la 5^{ème} République*

Débats

-

12 h 40 - 14 h 10 Déjeuner

-

14 h 10 - 15 h 50 3^{ème} séance. Aspects institutionnels

Présidence : Jacques Leroy

Philippe Nelidoff, « *Remettre la Patrie debout* » : *le programme du RPF en 1951*

Bartosz Brożek, *The Myth of Constitution*

Tristan Pouthier, *L'antiparlementarisme constitutionnel*

Wojciech Zagorski, *Entre violations et révisions constitutionnelles. Comparaison franco-polonaise*

Débats

-

15 h 50 - 16 h 10 Pause-café

-

16 h 10 - 17 h 30 4^{ème} séance. Etat de droit et droits fondamentaux

Présidence : Krzysztof Wojtyczek

Fryderyk Zoll, *L'indépendance des juges, le droit constitutionnel et le droit européen*

Przemysław Tacik, *Le débat sur la constitutionnalisation de l'état d'urgence (2015-2016) : perspective théorique*

Vanessa Barbé, *Les limites du contrôle de constitutionnalité sous la 5^{ème} République*

Débats

-

Conclusions

Aurore Gaillet